



# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 6 mai 2019

**Étaient présents : 8**

Christine MEGEVAND, André VESIN, Jean Claude RUFFON, Nicolas BERTHOUD, Rémi JOMARD, Jean Paul LE MANACH, Laurent REY, Gérard THOMASSON

**Excusés : 2**

Daniel ATROUNE, Christophe CLAEYS

***Date de la convocation du conseil municipal : 03/05/2019***

\*\*\*\*\*

## DELIBERATIONS

### DELIBERATION 1 : Subventions

Les subventions suivantes sont attribuées :

· Saint Blaise en Fête	2 000,00
· Les Oursons	400,00
· Association Communale Chasse	200,00
· ADMR	1 000,00
· SSIAD	500,00
· ES Cernex	500,00
· Foyer de ski de fond du Salève	300,00
· APE Cruseilles	418,00
· APE Andilly	456,00
· Festival des musiques du Faucigny	400,00
· Souvenir français	100,00

TOTAL 6 274,00

**Adoptée à l'unanimité**

### DELIBERATION 2 : Achat des bois communaux d'Andilly situés sur St Blaise

Les parcelles boisées appartenant à la commune d'Andilly A76, A77, A177, A318, A329, A330, et A677 pour une superficie totale de 8ha52a83ca sont situées sur la commune de Saint-Blaise. LA commune d'Andilly propose de les vendre à la commune de Saint-Blaise, à 0,50€ le m2.

La commune de Saint-Blaise accepte d'acheter les parcelles au prix de 0,50€ le m2

**Adoptée à l'unanimité**

### **DELIBERATION 3 : Tarif concessions cimetièrre**

Les tarifs de concession pour le cimetière, d'une durée de 50 ans sont fixées à :

1 place en terre (soit 2m <sup>2</sup> )	150€
2 places en terre (soit 4m <sup>2</sup> )	300€
1 case (columbarium)	1100€

### **DELIBERATION 4 : Tarif location salle polyvalente et local « La Fleur des Champs »**

Suite aux travaux réalisés, les tarifs de locations de la salle polyvalente sont fixés comme suit :

- Vin d'honneur et associations	75€
- Habitant de la commune	125€
- Habitant extérieur à la commune (journée uniquement)	200€

Location local « La Fleur des Champs » 20€

**Adoptée à l'unanimité**

\*\*\*\*\*

## **COMMISSIONS**

### **ASSOCIATIONS**

L'organisation du festival des musiques suit son cours. La commune accueillera 2 harmonies. L'atelier décoration se déroulera le samedi 18 mai à 14h avec les bénévoles et les associations. Une séance de préparation aura lieu le 11 mai. Il faut prévoir de distribuer un flyer pour mobiliser des bénévoles.

### **BATIMENTS**

**Salle polyvalente** : Les travaux extérieurs ont commencé. La fin des travaux est estimée pour fin mai/juin.

### **COMMUNICATION**

Le bulletin est en cours, il reste encore quelques articles à rédiger.

### **CCAS**

### **SCOLAIRE – PETITE ENFANCE**

Restructuration de l'école de Charly : Une réunion a eu lieu avec la CCPC et les maires de Andilly et St Blaise. Une deuxième réunion a eu lieu entre les élus des communes de Saint-Blaise et d'Andilly.

La répartition des coûts a été discutée. La répartition entre les communes peut se faire sur le nombre d'habitants ou sur le nombre d'élèves des 2 communes. Pour le nombre d'élèves on arrive à 30% pour St Blaise et 70% pour Andilly.

Par contre la commune d'Andilly souhaite que soient pris en compte les coûts supportés par la commune, comme la manque à gagner des locations des appartements, l'achat de terrains effectué par le passé... La commune estime ce montant à 500'000 euros. Si l'on applique le même prorata (30/70), cela induit un coût supplémentaire de 150'000 euros. Ce qui donnerait un montant estimé d'environ 570'000 euros pour la commune de St Blaise.

## Tableau de répartition CCPC/Communes – Coûts estimés

TERRAIN		CCPC	COMMUNES
ACHAT TERRAIN	100 000,00 €		100 000,00 €
<b>BÂTIMENT</b>			
SCOLAIRE	1 397 320,00 €	1 397 320,00 €	
PÉRISCOLAIRE	444 960,00 €		444 960,00 €
OPAC - Reconstruction garages	180 000,00 €		
<b>VRD</b>			
PARKING UTILISATEURS - 50 places	500 000,00 €	150 000,00 €	350 000,00 €
VOIRIES	240 000,00 €		240 000,00 €
CHEMINEMENTS	120 000,00 €	90 000,00 €	30 000,00 €
ARRÊT BUS	120 000,00 €	120 000,00 €	
<b>TOTAL Hors Taxes Travaux</b>	<b>3 102 280,00 €</b>	<b>1 757 320,00 €</b>	<b>1 164 960,00 €</b>
Frais financiers et maîtrise d'œuvre 20%	620 456,00 €	351 464,00 €	232 992,00 €
<b>TOTAL HT + Frais financiers</b>	<b>3 722 736,00 €</b>	<b>2 108 784,00 €</b>	<b>1 397 952,00 €</b>
<i>Estimation ST Blaise 30% + 150'000</i>			<b>569 385,60 €</b>

Les montants ci-dessus sont des estimations faites par le cabinet d'étude AMOME qui a rédigé le cahier des charges pour le projet, et seront revus lors de la validation finale du projet.

La question se pose de savoir si d'autres alternatives existent :

- Regroupement avec Copponex : la problématique sera probablement la même en termes de coût. A l'heure actuelle, aucun enfant n'est scolarisé à Copponex.
- Regroupement avec Cruseilles : que deviennent les enfants scolarisés à l'heure actuelle à Andilly ? Ils peuvent rester scolarisés à Andilly, mais quid du périscolaire.

Sur le principe le conseil municipal pense que le regroupement avec Andilly semble le plus opportun. Par contre la répartition des coûts, mais surtout la question du cadre juridique se pose, afin d'avoir une solution pérenne dans le temps.

Des contacts vont être pris avec Présilly et Beaumont, pour qu'ils nous fassent part de leur expérience lors de la création du groupe scolaire Beaupré.

## URBANISME

Permis en cours d'instruction :

- Construction de 2 logements – M Alves
- Démolition et construction hangar – Ferme du Père Noël

Le chantier des carrés de l'habitat avance ; il faudra prévoir d'assister à des réunions de chantier.

## VOIRIE

**Sécurisation chef-lieu** : Relancer Eiffage pour les catadioptrés.

**Éclairage public RD1201** : On propose de changer les lanternes de l'éclairage public le long de la RD1201. Il reste à valider quels lampadaires on garde